



LOUDES

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 08 décembre 2015 à 20h30 sous la Présidence de Jean-Claude EYRAUD, Maire de Loudes

Absent excusé : Eric POISSEAU procuration Jean-Claude EYRAUD

A l'ordre du jour :

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

L'article L 5210-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par la Loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République – dite NOTRe – impose dans chaque département l'élaboration d'un schéma départemental de coopération intercommunale prévoyant une couverture intégrale du territoire par des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et la suppression des enclaves et des discontinuités territoriales.

Ce schéma peut proposer la création, la transformation ou la fusion d'établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, ainsi que la modification de leurs périmètres. Il peut également proposer la suppression, la transformation, ainsi que la fusion de syndicats de communes ou de syndicats mixtes.

La CDCI, au vu de ces avis, pourra modifier le schéma en adoptant des amendements à la majorité des 2/3 de ses membres. A l'issue de ces consultations, la loi fixe au Préfet l'obligation d'arrêter le SDCI avant le 31 mars 2016.

Lorsque le schéma aura été arrêté par le Préfet, s'ouvrira alors la procédure de mise en œuvre jusqu'au 31 décembre 2016, avec une dernière présentation pour avis auprès des collectivités.

Le schéma départemental de coopération intercommunale tel que présenté ne paraît pas recevable en l'état en conséquence le Conseil Municipal décide : :

- de donner un avis défavorable au présent projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

Tarif eau-assainissement 2016

Après avoir délibéré Monsieur le Maire, le Conseil Municipal :

- décident de ne pas augmenter les tarifs de l'eau pour l'année 2016

- 0 à 200 m3..... 1 euro
- au-delà de 200 m3..... 0.80 euros

Abonnement.....31 euros

- décident de ne pas augmenter les tarifs d'assainissement pour l'année 2016

- 0 à 200 m3..... 0.49 euros
- au-delà de 200 m3..... 0.27 euros

Abonnement..... 31 euros

Renouvellement de l'aide financière pour travaux de réfection façades

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que la Commission Urbanisme a décidé de renouveler l'aide financière afin que les habitants de la commune de Loudes (bourg et villages) améliorent les façades de leur habitation.

Le Conseil Municipal, le Maire demande à la Commission Urbanisme d'étudier les dossiers déposés en Mairie (déclarations de travaux, permis de construire) afin de déterminer si l'aide peut-être accordée.

Les travaux pris en compte seront : *ravalement des façades, crépis, jointoiement, sablage*. Cette aide concernera les habitations construites depuis plus de dix ans.

Demande aux propriétaires qui désirent refaire leurs façades de fournir obligatoirement les devis et les factures acquittées ; décide de fixer à 7.50 € le m², limité à 150 m² ; les travaux doivent être effectués dans un délai de 6 mois à compter de la date de dépôt de la demande ; décide de mettre en place cette aide financière pour l'année 2016

Approbation projet vestiaire stade de football de Loudes ; demande de subventions

Le Conseil Municipal accepte de lancer les consultations afin de faire exécuter le projet d'extension du vestiaire de football en 2016 sous réserve de l'obtention de subventions ; demande à Monsieur le Préfet dans le cadre de la DETR 2016 une subvention et au Président de la Communauté d'Agglomération une aide financière dans le cadre des fonds de concours pour l'investissement d'équipements ; demande une participation financière à la Fédération Française de Football.

Renouvellement de la convention d'adhésion au service « Assistance progiciels » du Centre de gestion de Haute-Loire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'accepter la proposition de renouvellement de la convention d'adhésion au service « Assistance progiciels » du Centre de gestion de Haute-Loire.

**HORAIRES
OUVERTURE AU PUBLIC
MAIRIE DE LOUDES**

Mairie ouverte :

Du 21 décembre au 26 décembre 2015

Lundi 21 décembre de 9h à 12h
Mardi 22 décembre de 9h à 12h
Mercredi 23 décembre de 9h à 12h
Jeudi 24 décembre de 9h à 12h

Du 28 décembre au 02 janvier 2016

Lundi 28 décembre de 9h à 12h
Mardi 29 décembre de 9h à 12h
Mercredi 30 décembre de 9h à 12h
Jeudi 31 décembre de 9h à 12h